

## LA RECHERCHE AVEC VOUS... POUR VOUS

### Traitements oraux des cancers : un parcours de soin personnalisé

Le traitement des cancers fait de plus en plus souvent appel à des traitements oraux. Si les traitements conventionnels intraveineux sont organisés au cours de séances d'hôpital de jour ou de courtes hospitalisations, rien n'est réellement prévu pour les thérapies orales. Résultat : les consultations médicales sont généralement faites à des intervalles trop espacés, et finalement peu adaptés à la réactivité indispensable pour adapter ces traitements aux effets secondaires qu'ils peuvent générer.

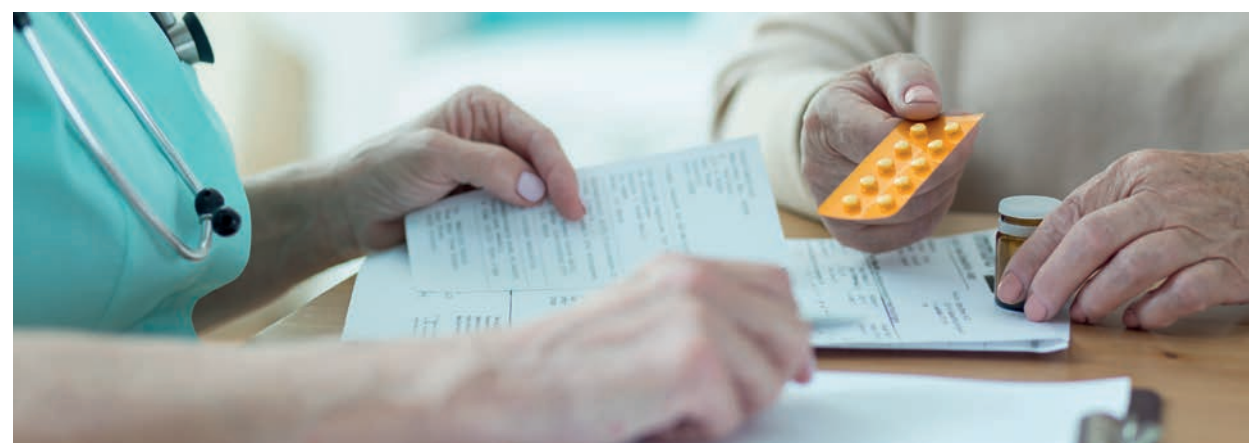
#### Un suivi optimisé selon trois axes

Le professeur Christophe Louvet (Institut Mutualiste Montsouris) souhaite optimiser le parcours de soin de ces patients. Son projet, soutenu par la Fondation de l'Avenir, repose sur trois axes. Le premier est de créer des consultations infirmières

spécialisées modulables (physiques ou téléphoniques). Le deuxième axe, le plus original, consiste à développer un outil informatif qui permettra de planifier ces consultations et de recueillir la tolérance des traitements. Les doses de traitement seront alors adaptées à chacun.

Enfin, des documents explicatifs pour chaque type de traitement seront remis au patient. Composé des comptes-rendus de consultations, ce dossier servira de liaison avec la médecine de ville.

La satisfaction des patients est au cœur de ce projet. Réactivité et efficacité sont les maîtres mots pour décrire les recherches du professeur et de son équipe. Le lien ville-hôpital sera renforcé puisque c'est le patient lui-même qui sera le vecteur de l'information. De fait, il est de plus en plus impliqué dans sa prise en charge. Le « patient » devient acteur de sa santé.



Adapter pour chacun les traitements à la tolérance et à l'efficacité.

### MERCI AUX TESTATEURS



Dominique Letourneau, président du directoire de la Fondation de l'Avenir

L'investissement croissant de la Fondation de l'Avenir pour soutenir les équipes soignantes qui innovent pour améliorer les pratiques d'aujourd'hui a notamment été rendu possible grâce à des legs. Par exemple, la Bourse Avenir Recherche en Soins a été créée en 2013. Il s'agit d'un dispositif innovant et unique en France, qui accompagne le déploiement de la recherche

paramédicale. Celle-ci est essentielle pour la prise en charge quotidienne des patients en complément de l'intervention médicale. Douleur, plaies, cicatrisation, éducation thérapeutique, autant d'exemples de ce que peut recouvrir la recherche paramédicale. Grâce à des bienfaiteurs, la Fondation de l'Avenir a attribué des bourses finançant le diplôme universitaire « Initiation à la recherche en soins » porté par la Faculté de médecine de l'université Paris-Est-Créteil à une quinzaine de professionnels sélectionnés sur dossiers. Cette formation leur permet d'acquérir des méthodes et outils pour qu'ils puissent développer un projet de recherche en soins au sein de leur établissement.



### LA FONDATION DE L'AVENIR EST RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

La Fondation soutient depuis 30 ans la recherche médicale appliquée et a financé plus de 1000 projets.

Elle dessine, avec les équipes de recherche, les pratiques médicochirurgicales de demain. En partenariat avec les établissements de soins mutualistes, elle développe l'innovation soignante pour les malades d'aujourd'hui.

#### Pour en savoir plus :

[www.fondationdelavenir.org](http://www.fondationdelavenir.org)

Twitter : @FondationAvenir

Chaîne Youtube: Fondation de l'Avenir

Galerie photos sur Flickr.com

### LÉGUEZ À LA FONDATION DE L'AVENIR

Depuis toujours, vous avez la détermination d'aider les chercheurs à relever de grands défis médicaux. Aujourd'hui, à travers un legs, une donation ou une assurance-vie, vous pouvez contribuer à de nouvelles victoires au-delà de votre existence et sauver ainsi demain la vie de milliers de patients.

Pour en savoir plus, demandez notre brochure legs au 01 40 43 23 77.

### INFOS DONATEURS

Vous pouvez nous contacter par téléphone, mail ou courrier.

- > 01 40 43 23 74
- > [infodons@fondationdelavenir.org](mailto:infodons@fondationdelavenir.org)
- > 255 rue de Vaugirard  
75719 Paris Cedex 15

### ZOOM SUR VOTRE GÉNÉROSITÉ

Collecte auprès des donateurs au 1<sup>er</sup> semestre en 2017

7 5 8 0 7 2 EUROS

Legs et assurances-vie perçus au 1<sup>er</sup> semestre 2017

4 9 9 3 0 8 EUROS

FDA DE FA116 1708



# FONDER L'AVENIR

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO ▶



INTERVIEW  
La Fondation de l'Avenir pallie l'insuffisance des services publics

P.2



35 nouveaux projets de recherche médicale pour préparer l'avenir

P.3



Traitements oraux des cancers : un parcours de soin personnalisé

P.4

## AMÉLIORER LES PRATIQUES SOIGNANTES D'AUJOURD'HUI



Soigner ne se résume plus à un acte chirurgical ou une prise de médicaments. Aujourd'hui, pour mieux soigner et mieux vivre l'après opération, les soins s'inscrivent dans un ensemble de pratiques qui visent à assurer un bénéfice optimisé pour le malade tout en garantissant sa sécurité.

En outre, le nombre de maladies chroniques<sup>1</sup> explose. Il s'agit d'un phénomène sanitaire dû au vieillissement de la population, aux dégâts environnementaux ainsi qu'aux progrès de la médecine... Des maladies autrefois mortelles sont devenues chroniques. Il peut s'agir par exemple de diabète, d'hypertension artérielle, de cancer...

Lire la suite p. 2 >>>

<sup>1</sup>D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les maladies chroniques sont des affections de longue durée qui évoluent avec le temps.

### ÉDITO

#### Mieux soigner, mieux vivre

Votre Fonder l'Avenir vous informe régulièrement des projets que nous accompagnons. La recherche médicale y tient une place prépondérante. Si la guérison et la qualité de vie des patients sont au cœur de notre démarche, l'amélioration de la prise en charge est une autre de nos préoccupations majeures.

Aussi, depuis de nombreuses années, outre le soutien à la recherche médicale, la Fondation de l'Avenir apporte des financements croissants pour faire évoluer les pratiques de soins. Cet engagement, reflet de nos valeurs, a également besoin de votre adhésion. Nous révélons dans ce numéro des projets emblématiques de ce champ d'intervention.



Myriam Reuter-Bourret  
Secrétaire générale



>>> suite de la p. 1

Comme le souligne le Pr André Grimaldi, ex-chef de service de diabétologie de la Pitié-Salpêtrière, « Il convient de mettre en place une autre médecine, avec une nouvelle organisation des soins qui doit être pratiquée en équipe et coordonnée entre médecins, paramédicaux, personnel administratif, travailleurs sociaux. Entre la ville et l'hôpital ».

Cette approche, la Fondation de l'Avenir en est convaincue de longue date et elle s'est engagée dans un champ d'intervention appelé IPSA, Innovation dans les Pratiques de Soins et d'Accompagnement. Son objectif est de faire évoluer les pratiques des professionnels soignants et d'améliorer le parcours de santé de la personne, de la prise en charge au sein de l'établissement jusqu'à son domicile.

Si les innovations des pratiques soignantes sont parfois perçues comme minimales, elles sont néanmoins essentielles pour le patient et participent à sa guérison et son mieux vivre.

### Debout jusqu'à la table d'opération

Même définie comme « mineure », une opération est souvent source d'anxiété et ressentie comme une perte d'autonomie et/ou de dignité.

Complètement novateur en France, le projet du Dr Olivier Untereiner (Institut Mutualiste Montsouris, Paris) part de la réflexion suivante : le jour de leur intervention, les patients se rendent à pied dans la structure d'ambulatoire. Ne serait-il pas bénéfique pour eux de leur proposer de se rendre à pied jusqu'à la table d'opération ? L'équipe soignante va alors comparer, pour une même intervention chirurgicale, la satisfaction des patients transférés debout ou en brancard au bloc opératoire.

Dans le cadre de cette étude financée par la Fondation de l'Avenir, les patients valides sont accompagnés à pied jusqu'à la salle d'opération. Cette innovation organisationnelle préserve la dignité des patients et leur autonomie. Le fait de rester debout permet une relation plus humaine entre les patients et le personnel soignant. Cela engendre également une diminution du temps d'attente des patients par une meilleure efficacité du bloc opératoire. Les transferts sont plus simples à réaliser et moins fatigants.

A l'issue de l'étude, 98 % des patients ont déclaré être « très satisfaits » ou « satisfaits » par ce mode de transfert. Fort de ces résultats, l'Institut Mutualiste Montsouris a généralisé cette pratique (y compris pour les patients en hospitalisation convention-

nelle dont l'état de santé le permet), depuis janvier 2016. Moins d'un an s'est écoulé entre le projet d'innovation et son application une fois les résultats confirmés.

**Par conséquent, soutenir un projet IPSA aujourd'hui, c'est apporter très rapidement des bénéfices aux patients.**



Le transfert du patient se fait à pied, accompagné d'un brancardier, de la salle d'attente d'ambulatoire jusque sur la table d'opération. Le retour se fait sur un brancard.



© Institut Mutualiste Montsouris - Dr Olivier Untereiner

### L'hypnose, alternative sérieuse à l'anesthésie

Le Dr Mondher Abderrazak (clinique Saint-Germain, Brive-la-gaillarde) souhaite améliorer la qualité de la prise en charge des malades en consacrant une place à l'hypnose en chirurgie ambulatoire. Son projet d'amélioration de la prise en charge s'inscrit dans la mise en place d'un parcours de soins spécifique, centré sur chaque patient. Par ailleurs, les bénéfices de l'usage de l'hypnose sont désormais largement prouvés par les autorités de santé.

Très concrètement, un hypnopratien, après avoir pris connaissance du dossier d'hospitalisation (traitement médicamenteux, parcours de soin), s'entretient avec le patient pour lui expliquer la démarche, puis

recueille son accord. Toujours en phase préopératoire, une séance d'hypnose est réalisée. Après l'opération, l'hypnopratien s'entretient avec la personne en approfondissant la séance initiée. Les patients sont ainsi protégés d'un souvenir désagréable, parfois réellement traumatisant ; leur anxiété diminue de l'entrée à la sortie, ce qui crée les meilleures conditions de retour au domicile. En outre, on constate une diminution de la prescription de médicaments (notamment d'anxiolytiques).

On pourrait penser que ce type de projets de recherche est anodin et qu'un peu de bon sens suffirait. Mais quand il s'agit de santé, une démarche scientifique doit être systématiquement appliquée. Pour être déclarées

« bonnes pratiques », ces deux projets, qui apportent de nouvelles organisations et prises en charge, ont été menés avec des méthodes mesurables, permettant l'obtention d'une validation scientifique ainsi que la nécessaire confirmation des tutelles de l'état.

### CHIFFRE CLÉ

**15 MILLIONS**

de personnes souffrent de maladies chroniques en France.

Source : le Haut Conseil de la santé publique

## LA VIE DE LA FONDATION

### 35 nouveaux projets de recherche médicale pour préparer l'avenir

Le conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir s'est réuni le 1<sup>er</sup> juin dernier pour étudier les 175 demandes de financement déposées dans le cadre de son appel à projets « Recherche médicale ». Hôpitaux, universités, unités de recherche, autant d'équipes qui comptent sur la Fondation de l'Avenir pour les accompagner dans leurs travaux. Associant une excellente qualité scientifique à de réelles perspectives de découvertes en matière de diagnostic ou de traitements innovants, 20 % des candidats ont été retenus.

### Une sélection particulièrement équilibrée

Ainsi, les soutiens à venir seront répartis entre chercheurs développant des recherches fondamentales et chercheurs au « lit du patient ». Ils concernent de nombreuses pathologies (cancers, maladies cardiovas-

culaires, maladies neurologiques, psychiatrie, arthrose, troubles de la vision...). Par ailleurs, si les comptes-rendus d'experts sont favorables, le conseil scientifique s'attache à laisser la voie ouverte aux initiatives originales. Par exemple, la Fondation de l'Avenir s'intéresse aux techniques de réalité virtuelle pour aider les personnes à retrouver un équilibre psychique après un traumatisme. Elle s'ouvre aussi aux questions des polluants environnementaux dont on peut mesurer l'imprégnation dans l'organisme par les traces qu'ils laissent très tôt sur l'émail des dents.

Et comme chaque année, la Fondation de l'Avenir apporte sa contribution au développement de nouvelles techniques diagnostiques qui reposent sur de l'imagerie de pointe et sur de l'identification de nouveaux mécanismes biologiques.



Le conseil scientifique de la Fondation regroupe 20 médecins ou pharmaciens. Il est présidé par Catherine Levisage (en haut à gauche), directrice de recherche Inserm à Nantes.

## CONTRE LE RENONCEMENT AUX SOINS

Dans le Gard, plus de 30 % de la population déclare avoir renoncé aux soins. La Cpm, en partenariat avec la Mutualité Languedoc-Roussillon, a mis en place un dispositif pour repérer ces « renoncants ». Ils sont alors contactés, orientés vers des professionnels adaptés. Des dossiers d'aides diverses sont montés si nécessaire. 10.000 assurés ont ainsi été pris en charge depuis 2014. Ce dispositif sera progressivement généralisé à tout l'hexagone.

Source : mutualite.fr/actualités

## UN PRIX POUR LES SCIENCES INFIRMIÈRES

La Fondation de l'Avenir et la Chaire de Recherche en sciences infirmières (Université Paris 13) organisent le Prix national « Recherche Sciences infirmières ».

Son objectif est de valoriser les travaux de la recherche infirmière et de lui donner une lisibilité et ses lettres de noblesse.

Ce prix sera décerné à trois professionnels (de trois catégories différentes) ayant contribué de manière remarquable à l'avancement des connaissances et au développement de la pratique infirmière, par leurs travaux de recherche et leur diffusion dans des revues professionnelles et de renommée.

La date limite des candidatures est fixée au 24 août. Le Prix sera décerné le 12 octobre 2017.

## LA TÉLÉSURVEILLANCE AU SERVICE DU CŒUR

Comment répondre efficacement à l'augmentation des affections cardiovasculaires et au déficit des cardiologues ? En Centre-Val de Loire, l'établissement mutualiste régional ouvrira début 2018 une activité de télésurveillance des patients cardiaques : les données de santé (le poids, la fréquence cardiaque, etc.) des patients seront suivies à distance. En cas d'alerte, l'infirmière coordinatrice préviendra le médecin traitant qui prendra le relais.

Source : mutualite.fr/actualités

## ESPOIRS DE CHERCHEUR / L'INTERVIEW

### « LA FONDATION DE L'AVENIR : UNE PIONNIÈRE SUR LA RECHERCHE EN SOINS ! »

Le docteur Yves Mataix, gériatre et directeur médical à la clinique mutualiste de Lyon, est membre de la commission IPSA (Innovation dans les Pratiques de Soins et d'Accompagnement) de la Fondation de l'Avenir. Il participe à la sélection des projets soutenus.



© Docteur Yves Mataix

Quelle est la légitimité de la Fondation de soutenir des projets qui ont pour thème l'accompagnement des soins ?

La Fondation de l'Avenir est légitime parce que c'est un sujet sur lequel aucun acteur n'intervient. Le service public est insuffisamment présent. La Fondation pallie cette déficience en accompagnant des projets qui favorisent l'accompagnement des soins. Elle répertorie les innovations des pratiques du quotidien et aide

à les mettre en place, en se basant sur des critères scientifiques, auprès des équipes soignantes.

Le patient qui sort de l'hôpital est-il guéri ?

Non, il n'est pas guéri pour autant. Les traitements en ambulatoire, les hospitalisations plus courtes entraînent des retours à la maison ou en institution mais il faut poursuivre les soins. Et c'est là que ces derniers sont moins bien

assurés. La famille ou une seule infirmière ne sont pas des garde-fous suffisants. C'est pourquoi, il faut renforcer le lien entre l'hôpital et la ville pour assurer une continuité des soins.

Heureusement, des solutions innovantes se développent comme la mise en place d'infirmières de coordination en oncologie qui font le lien entre l'action intra hospitalière, le médecin traitant et les prestataires de soin à domicile.